

UICN
CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE
5 au 14 octobre 2008, Barcelone, Espagne

Élection des Présidents des Commissions de l'UICN

Mesure requise : Le Congrès mondial de la nature est prié d'ÉLIRE les Présidents des Commissions de l'UICN.

Contexte

1. Le paragraphe 34 du Règlement annexé aux Statuts de l'UICN prévoit que :
« Le Conseil présente à chaque session ordinaire du Congrès mondial des candidatures à la Présidence de chaque Commission, après considération des propositions faites par les membres des Catégories A et B et par les membres de la Commission concernée. Les candidatures proposées prendront en compte le fait que les détenteurs de ces charges doivent posséder les compétences professionnelles du plus haut niveau et que dans leur ensemble, ils proviennent de Régions diverses. »
2. La Directrice générale a écrit aux membres de l'UICN le 7 septembre 2007, les invitant à soumettre des propositions pour l'élection des Présidents des Commissions.
3. Les membres des Commissions ont également été invités, par lettre circulaire datée de septembre 2007, à soumettre leurs propositions.
4. Conformément au paragraphe 70 du Règlement, le Conseil a examiné les mandats et les activités de chaque Commission et les propositions ont été sollicitées sur la base de cet examen.
5. En mai 2007, le Conseil a nommé un Comité des nominations présidé par le Conseiller régional de l'UICN, M. Alistair Gammell, pour l'aider dans sa tâche de soumission des propositions au Congrès mondial de la nature. Le Comité des nominations a examiné et mis à jour les mandats des Présidents des Commissions qui ont ensuite été communiqués à tous les membres de l'UICN.
6. Le Conseil, à sa 69^e réunion, du 10 au 12 mars 2008, sur recommandation du Comité des nominations, a prolongé le délai de réception des propositions concernant les postes de Présidents des Commissions du 31 janvier 2008 au 31 mars 2008. Ultérieurement, par vote par correspondance terminé le 14 avril 2008, le Conseil a décidé de proposer au Congrès mondial de la nature les candidats suivants pour l'élection à la Présidence des Commissions de l'UICN:

Commission de la gestion des écosystèmes

Angela Andrade Perez, Colombie
Peter Bridgewater, Australie/R.-U.
Gill Shepherd, R.-U.
Hein Rune Skjoldal, Norvège
Piet Wit, Pays-Bas

Commission de l'éducation et de la communication

Keith Wheeler, États-Unis d'Amérique

Commission des politiques environnementales, économiques et sociales

Abdelhadi Bennis, Maroc
Richard Cellarius, États-Unis d'Amérique
Aroha Te Pareake Mead, Nouvelle-Zélande

Commission du droit de l'environnement

Sheila Abed, Paraguay

Commission de la sauvegarde des espèces

Holly Dublin, États-Unis d'Amérique

Simon Stuart, R.-U.

Commission mondiale des aires protégées

Nikita Lopoukhine, Canada

7. De brèves notes biographiques sur les candidats mentionnés ci-dessus figurent dans l'annexe 1, par ordre alphabétique, pour chaque Commission.

Informations biographiques concernant les candidats aux postes de Présidents des Commissions de l'UICN

COMMISSION DE LA GESTION DES ÉCOSYSTÈMES

Angela Andrade Perez, Colombie

Poste actuel : Coordinatrice de l'INAP, Programme pilote national d'adaptation aux changements climatiques, mis sur pied en Colombie avec l'appui de la Banque mondiale, et d'autres initiatives environnementales, notamment sur le paiement des services environnementaux. Conservation International-Colombie.

Expérience professionnelle : Angela Andrade est anthropologue, spécialisée dans la géographie et l'évaluation des terres, et possède une maîtrise de sciences en Écologie rurale et paysagère. Elle a assumé diverses fonctions auprès du Gouvernement colombien, notamment en tant que spécialiste et, plus tard, à titre Sous-directrice, Géographie, à l'Institut national de géographie, poste qu'elle occupe depuis dix ans. Elle a participé à des relevés topographiques, ainsi qu'à l'élaboration de méthodologies et à la mise en oeuvre d'études de cas pour l'aménagement du territoire à différents niveaux. Durant six ans, elle a occupé le poste de Directrice, Écosystèmes, au ministère colombien de l'Environnement, avec pour attributions la formulation et la mise en oeuvre de plusieurs politiques environnementales ; elle a joué le rôle de coordinatrice auprès de plusieurs conventions et accords internationaux, tels que l'OIBT, le MAB, la CITES et Ramsar. Depuis 2003, elle fait partie de Conservation International- Colombie, où elle a administré le Corridor de conservation, Choco-Manabí, entre la Colombie et l'Équateur, et coordonne actuellement le Programme national intégré d'adaptation aux changements climatiques et les initiatives de paiement des services environnementaux. Elle a été consultante auprès du GTZ pour la mise en oeuvre du Programme forestier en Colombie, a participé à la Mission de l'OIBT au Panama, et a été conseillère de l'Administration des parcs nationaux en Argentine pour la création du corridor de conservation du Chaco. Ces différentes fonctions lui ont donné l'occasion de jouer un rôle de premier plan en matière de politique environnementale, de planification et de topographie, en intégrant les critères écologiques, biologiques, socio-économiques et culturels dans la conservation, l'aménagement du territoire et le développement durable.

Expérience et collaboration avec l'UICN :

- Membre de la CMAP plus de 5 ans
- Membre de la CGE depuis 7 ans
- Vice-présidente régionale pour l'Amérique du Sud, Commission UICN de la gestion des écosystèmes depuis 5 ans
- Participation au II^e Congrès latino-américain sur les parcs et les aires protégées, et coordination du Symposium intitulé : L'Approche par écosystème et les Aires protégées, 2007
- Présente un atelier en Colombie et publie l'ouvrage : *Application of the Ecosystem Approach in Latin America*, Villa de Leyva
- Participation au Forum mondial sur la biodiversité, parrainé par l'UICN-Curitiba
- Appui à la CGE pour préparer le Programme de l'UICN 2008–2012
- Contribution au programme UICN pour les zones arides
- Parle couramment l'anglais; bonne connaissance du français (langue maternelle : espagnol)

Appui institutionnel : Conservation International - Colombie assure l'appui de base nécessaire, et à titre complémentaire, le Comité colombien pour l'UICN aidera à mobiliser un soutien financier.

Priorités futures de la Commission : La CGE aura une occasion unique de faire de l'Approche par écosystème un cadre pertinent de gestion adaptative, notamment dans le contexte des initiatives d'adaptation aux changements climatiques, ainsi que de l'évaluation et du paiement des services écosystémiques. Ces deux questions seront considérées comme des priorités, et feront l'objet d'études de cas et autres activités phare. Autres priorités pour la Commission : les recommandations de la COP 9.

La Commission s'attachera tout particulièrement à encourager la diffusion des avantages de l'approche par écosystème et de la gestion des écosystèmes, en commençant par les autres Commissions et les membres institutionnels de l'Union. Des initiatives particulières seront lancées, auxquelles la CGE et d'autres Commissions pourront participer, et des portefeuilles régionaux seront préparés, indiquant les priorités de la recherche et de la mise en oeuvre.

Il conviendra de réfléchir aux moyens d'améliorer la diffusion de l'Approche par écosystème et de la Gestion des écosystèmes pour l'élaboration des politiques et la planification à plusieurs niveaux, orientées vers les exigences particulières des différents acteurs, ainsi qu'aux possibilités de collaboration avec le secteur privé. La Commission étudiera en outre les expériences de l'Approche par écosystème faites dans d'autres secteurs, tels que l'infrastructure, l'agriculture, l'énergie et la santé.

La Commission pourra également formuler des normes et des indicateurs pour l'utilisation judicieuse de l'approche par écosystème.

Les partenariats avec d'autres organisations et des membres de l'UICN seront encouragés pour réaliser ces objectifs prioritaires.

Enfin, sur la base des différentes opinions et approches de la conservation et de la gestion durable des terres, des initiatives seront encouragées pour favoriser les échanges de connaissances et d'expériences avec les populations autochtones.

Peter Bridgewater, Australie/R.-U.

Poste actuel : Président, *UK Joint Nature Conservation Committee* – Poste à temps partiel depuis 2007.

Expérience professionnelle : *Postes occupés depuis 1990 – Secrétaire général* de la Convention de Ramsar, (2003–2007) ; UNESCO : *Directeur* de la Division des sciences écologiques et *Secrétaire* du Programme pour l'homme et la biosphère (1999–2003) ; *Directeur général* de l'Agence australienne pour la conservation de la nature (1990–1999).

Postes de haut niveau – Président de la Commission baleinière internationale (1995–1997) ; Président du Conseil intergouvernemental de coordination du Programme pour l'homme et la biosphère (1996–1999) ; Président de la Conférence des Parties à la Convention de Ramsar (1996) ; *membre* de la Commission mondiale indépendante sur les océans (1996–1998) ; *membre* du Conseil de l'Évaluation des écosystèmes en début de millénaire, depuis sa création (2000–2004) ; *membre* du Comité consultatif international du Réseau international de forêts modèles (2007–).

Prix et distinctions – Doctorat honorifique en gestion des ressources de l'Université de New England en 1997 ; avec les propriétaires fonciers aborigènes, reçoit la Médaille d'or Picasso, la plus haute distinction décernée par l'UNESCO pour excellence dans la gestion d'un paysage traditionnel du patrimoine mondial en 1995 ; membre de l'*Institute of Ecology and Environmental Management* et de la *Linnaean Society of London*.

Expérience et collaboration avec l'UICN : Sa collaboration avec l'UICN remonte aux années 1980, en tant que membre de la Commission de l'écologie jusqu'à ce qu'elle devienne la Commission de la gestion des écosystèmes (CGE). Membre de la CSE et de la CMAP ; comité organisateur des Congrès sur les parcs en 1992 et 2003 ; Congrès sur les parcs de 2003 : responsable du cycle pour le thème « Liens dans les paysages », visant à replacer la gestion des aires protégées dans le contexte du paysage. Il a aidé à organiser le Congrès mondial de l'UICN tenu en 1990 à Perth, Australie, et a organisé des ateliers pour les Congrès de 1996 et de 2004 ; il a fait partie du Comité national australien pour l'UICN ; il a été Secrétaire général de la Convention de Ramsar durant 4 ans et, à ce titre, a également fait partie du personnel de l'UICN (au sens juridique du terme) ! Il a appartenu à l'équipe qui a conçu l'Approche par écosystème au Malawi en 1998.

Appui institutionnel : Grâce au soutien du Joint Nature Conservation Committee (UK-JNCC), Peter Bridgewater dispose d'un bureau à domicile, entièrement équipé, avec accès à haut débit à Internet,

téléphone et télécopieur, ordinateurs Mac et PC, ce qui lui assure une interopérabilité complète ! Le JNCC appuie les travaux de la Commission à différents égards ; il a par exemple contribué à la publication récente du fascicule intitulé *Ecosystem approach: Five steps to implementation*, et ce soutien devrait se poursuivre. Pour que la CGE atteigne son plein potentiel, il serait souhaitable qu'elle mobilise d'autres OIG et ONG pour l'aider à mettre en œuvre un programme renforcé.

CGE, où vas-tu ? Au terme de son mandat de trois ans à la présidence de la Commission, Peter Bridgewater souhaiterait que la CGE soit considérée comme LA Commission des Commissions et des programmes, à savoir, que le travail de la Commission de la gestion des écosystèmes vienne étayer et appuyer les activités des autres Commissions dans un esprit d'efficacité et de partenariat. Les thèmes des trois dernières années restent d'actualité mais il convient d'évaluer les progrès accomplis durant cette période et de définir une nouvelle orientation stratégique. Les trois domaines suivants méritent une attention particulière :

- La Commission à un nouveau défi à relever : améliorer la synergie entre la diversité culturelle et la diversité biologique en s'attachant à mieux comprendre ce qu'est et ce que devrait être la gestion des écosystèmes, dans le contexte de la compréhension humaine des écosystèmes, en utilisant toutes les formes de connaissances pour faciliter cette compréhension. La collaboration avec la CEC et CESP jouera un rôle important à cet égard.
- En dehors de la famille de l'UICN, la CGE a un rôle à jouer dans la prochaine phase de l'Évaluation des écosystèmes en début de millénaire et continuera à collaborer avec la CDB, Ramsar et des conventions régionales à la mise en œuvre d'approches de conservation et de gestion de la diversité biologique à l'échelle du paysage.
- Enfin, le Congrès mondial est l'occasion d'un changement positif dans l'attention que l'UICN porte au rôle qu'elle peut jouer dans les débats sur les changements climatiques. La CGE doit tenir compte des conclusions du Congrès à cet égard en œuvrant de concert avec la CCNUCC, la CDB ainsi qu'avec les membres et les programmes pertinents de l'UICN.

Il sera nécessaire d'améliorer la composition de la Commission pour lui permettre de traiter certaines de ces questions.

Hein Rune Skjoldal, Norvège

Poste actuel : Directeur de recherche, Institut de recherche marine, Bergen, Norvège

Expérience professionnelle : Hein Rune Skjoldal (né en 1948) possède un diplôme universitaire (Cand. Real.) en biologie marine, de l'Université de Bergen (1975). Il travaille à l'Institut de recherche marine depuis 1981, où il a exercé les fonctions de Directeur de recherche et de Chef du département Milieu marin. Il a également travaillé à l'Université de Bergen, où le dernier poste qu'il a occupé était celui de Professeur associé à l'Institut des Pêches et de la Biologie marine. Il a été chercheur invité à l'Université de Miami (RSMAS), États-Unis, et à l'Institut australien des sciences marines à Townsville. Hein Rune Skjoldal, biologiste marin et un écologue, a travaillé dans les vastes écosystèmes marins qui entourent la Norvège (mers de Barents, de Norvège et du Nord). Il a fait partie de plusieurs comités nationaux et groupes d'experts. Il a présidé un Comité consultatif sur l'établissement d'aires protégées marines en Norvège en 2000–2004, ainsi qu'un groupe norvégien d'experts nationaux sur l'eutrophisation marine en 1995–1999.

Hein Rune Skjoldal a participé à des travaux visant à définir une approche par écosystème pour la gestion de la mer du Nord, ainsi que des Objectifs de qualité écologique au sein d'OSPAR. Au sein du CIEM, il présidé le Comité consultatif sur les écosystèmes (ACE ; 2001–2003) et le Comité consultatif sur le milieu marin (ACME ; 2000). Il a fait partie du Comité scientifique de la Conférence de la FAO sur les pêcheries responsables dans l'écosystème marin, à Reykjavik (2001) et du Groupe de pilotage pour la Conférence de Bergen sur l'application de l'approche par écosystème aux pêcheries (2006). Il a codirigé l'Évaluation des projets d'exploitation pétrolière et gazière dans l'Arctique menée par le Conseil de l'Arctique. (2004–2008) et a rédigé le chapitre sur les impacts environnementaux de l'Évaluation de la navigation maritime dans l'Arctique (2007–2008). Hein Rune Skjoldal a également participé à la rédaction des ouvrages intitulés *The Norwegian Sea Ecosystem* (2004), *Large Marine*

Ecosystems of the North Atlantic (2002), *ICES Zooplankton Methodology Manual* (2000), et *Ecology of Fjords and Coastal Waters* (1995). Il parle anglais couramment et possède des notions d'allemand et de français.

Expérience et collaboration avec l'UICN : Hein Rune Skjoldal est le Vice-président régional pour l'Europe de l'Ouest de la Commission de la gestion des écosystèmes (CGE) de l'UICN depuis trois ans. Il a participé au dernier Congrès mondial sur les parcs à Durban, où il a fait un exposé sur la relation entre les grands écosystèmes marins et les aires protégées marines. Il a représenté la Norvège à plusieurs réunions récentes de la CDB (CdP et SBSTTA).

Appui institutionnel : Au cas où il serait élu à la fonction de Président de la CGE, il est attendu qu'Hein Rune Skjoldal puisse compter sur l'appui de son employeur actuel (IMR) (salaire et bureau).

Priorités futures de la Commission : Les écosystèmes sont composés d'habitats et d'espèces, et l'approche par écosystème dans le cadre de la gestion consiste en une intégration sectorielle visant à atteindre l'objectif double de l'utilisation durable et de la conservation de la biodiversité. La CGE ne devrait pas se contenter de réaliser des études de cas pilote et devrait contribuer à la mise en œuvre de l'approche par écosystème (AE) dans le monde, en respectant les 5 étapes qui ont été définies (reposant elles-mêmes sur les 12 principes de l'AE approuvés par la CDB). Il s'agit de procéder à l'identification géographique de tous les écosystèmes de la planète (Atlas mondial des écosystèmes), de réaligner les mécanismes ou structures de gestion existants ou d'en créer de nouveaux, et de mobiliser les parties prenantes. Il conviendrait d'associer les membres de la CGE à diverses activités : formation et application pratique, recueil et partage des expériences, et présentation de rapports de synthèse à l'échelle mondiale en utilisant les écosystèmes géographiques comme unités de base. Au sein de l'UICN, la CGE devrait stimuler l'intégration entre programmes et entre Commissions afin que l'UICN puisse participer pleinement à la mise en œuvre de l'approche par écosystème dans le monde entier.

Gill Shepherd, Royaume-Uni

Poste actuel : Associée de recherche principale, Overseas Development Institute, Londres (Il s'agit d'une affiliation professorale post-retraite.)

Expérience professionnelle : Gill Shepherd possède un doctorat en anthropologie sociale de la London School of Economics. Elle a plus de 35 ans d'expérience dans les pays en développement dont 25 passés dans les forêts tropicales. Depuis 25 ans, elle travaille sur des questions de politique forestière et d'environnement en mettant tout particulièrement l'accent sur l'amélioration des droits et la participation des populations locales dans les forêts tropicales. Durant une bonne partie de cette période, elle a travaillé au Overseas Development Institute, où elle a fondé le programme de politique forestière qu'elle a dirigé de 1985 à 2002 et a dirigé également le Rural Development Forestry Network. Elle a travaillé dans plus de 24 pays en développement, surtout en Afrique et en Asie, réussissant à établir un terrain commun entre les spécialistes de la nature, les sociologues, les décideurs et les populations locales, en quête de durabilité sociale et environnementale. À cette époque, elle a travaillé pour différentes organisations multilatérales, bilatérales et ONG. En 1994, la Society of American Foresters lui a décerné son prix pour contribution exceptionnelle à la foresterie tropicale. Elle a siégé au Conseil d'administration du CIFOR de 1996 à 2002 et en a été la présidente pendant trois ans. Elle parle français, italien, arabe et kiSwahili.

Expérience et collaboration avec l'UICN :

- Depuis 2003, elle travaille de plus en plus sur la notion d'écosystème comme principe organisateur de la conservation en tant que chef du Groupe thématique sur l'approche par écosystème de la Commission de la gestion des écosystèmes de l'UICN
- Depuis deux ans, elle est chef du Groupe thématique sur « la pauvreté, les moyens d'existence et les paysages » du Programme pour la conservation des forêts
- Au Congrès mondial sur les parcs de Durban, en 2003, elle a dirigé ou codirigé les séances sur la pauvreté, la conservation et les moyens d'existence
- Elle a codirigé les séances sur l'approche par écosystème du Congrès mondial de la nature de Bangkok en 2004

- Elle a contribué, par son influence, à élever le profil des travaux de l'UICN sur l'approche par écosystème auprès de la CDB faisant en sorte que l'UICN soit considérée comme une source clé d'orientations futures pour la Convention.
- Elle était membre d'un petit groupe qui a formulé le plan de la Commission pour 2009–2012 et elle est devenue rédactrice principale et productrice du plan de travail final.
- Elle a aidé à déterminer, focaliser et rédiger des propositions pour les six séances de la Commission au Congrès mondial de la nature de Barcelone, en 2008.
- Elle s'est exprimée sur la pauvreté et les changements climatiques à l'occasion de la Réunion annuelle des partenaires de l'UICN à Gland, en octobre 2007.

Appui institutionnel : aucun.

Priorités futures de la Commission : La tâche principale de la Commission, en collaboration avec les autres Commissions, les bureaux régionaux de l'UICN et les Programmes du Siège de l'UICN consiste à œuvrer pour l'application des approches de gestion des écosystèmes aux problèmes, dans des contextes élargis. Du point de vue de la CGE, cela signifie qu'il faut essayer d'intégrer les problèmes de conservation et de moyens d'existence dans des paysages multifonctionnels où une mosaïque de différents modes d'occupation des sols, allant des aires protégées aux terres agricoles, forme un tout continu.

La CGE a peu de membres mais ils sont compétents. Or, ils n'ont pas été assez activement impliqués dans les activités de la Commission depuis quelques années. Il est également indispensable de recruter davantage de membres dans les rangs des chercheurs, des responsables et de tous ceux dont l'intérêt pour les écosystèmes n'émane pas du contexte de la conservation. Le programme de travail de la CGE et du PGE pour la période 2009–2012 apportera la perspective des écosystèmes dans les cinq thèmes principaux choisis par l'UICN pour cette période et s'efforcera, par tous les moyens, de faire participer activement les membres à chacun de ces cinq thèmes.

La CGE s'est également engagée (auprès de la CDB, entre autres) à produire des manuels pour orienter l'application pratique des approches par écosystème pour différents publics, dans différents contextes et accordera la plus haute attention à la pertinence et l'utilité de ses produits.

Les thèmes de l'UICN et les contributions proposées de la CGE à ces thèmes sont les suivants :

- *Conserver la biodiversité* : La CGE apportera ses compétences à la mise au point de normes, outils et connaissances de l'UICN pour la gestion durable des ressources naturelles intégrant la conservation de la biodiversité.
- *Climat* : Agissant à différents niveaux politiques et à travers une gamme de réponses politiques, des stratégies d'atténuation et d'adaptation jusqu'à la compensation des émissions de carbone, la CGE cherchera à évaluer les possibilités et à collaborer avec les acteurs pour gérer les effets des changements climatiques au niveau des écosystèmes et du paysage.
- *La question de l'énergie* : Du point de vue de l'utilisation et de la gestion durable des écosystèmes, les sources d'énergie, nouvelles et anciennes, sont importantes. Certes, les biocarburants prendront de plus en plus de place dans certaines régions du monde mais les sources traditionnelles de bioénergie (charbon et bois de feu) garderont leur importance dans de nombreux contextes, en particulier pour les ménages les plus pauvres, notamment en Afrique. Les approches par écosystème seront précieuses pour produire des points de référence par rapport auxquels les incidences écologiques, économiques et sociales pourront être évaluées et les mesures correctives appliquées à l'aide de techniques de gestion adaptative.
- *Gestion des écosystèmes pour le bien-être humain* : Le développement durable doit être écologiquement fondé et socialement responsable, pas seulement économiquement viable. Les politiques et stratégies de développement doivent soutenir les acteurs vulnérables, y compris les femmes, dans leur tentative de gérer les écosystèmes de manière durable pour améliorer leurs moyens d'existence.
- *Une économie mondiale plus « verte »* : Les biens et services écosystémiques et leur contribution au bien-être humain ont toujours été négligés dans les courants principaux de l'économie. Cependant, les défis actuels – et surtout ceux qui sont posés par les changements climatiques et l'adaptation à ces changements – appellent une évaluation plus approfondie du rôle des ressources naturelles pour toutes les formes de vie et dans tous les calculs économiques. Il faut,

de toute urgence, que l'UICN, avec l'aide de la CGE, passe en revue les méthodes existantes d'évaluation des valeurs des écosystèmes et de leur contribution à l'économie et améliore ces méthodes. Tant que les comptabilités nationales ne cesseront de considérer l'apport de la nature comme un bien gratuit, les moteurs économiques continueront d'envoyer de mauvais signaux.

Piet Wit, Pays-Bas

Poste actuel : Directeur de Syzygy, une société de conseil sur la problématique Conservation-Développement

Expérience professionnelle : Piet Wit a obtenu un diplôme de l'Université de Wageningen (1971) en Écologie des parcours (*Range Ecology*). Le premier poste qu'il a occupé à la tête du Forest Herbarium Ibadan (Nigeria) a marqué le début d'une carrière qui l'a amené à travailler dans plus de 40 pays, notamment en Afrique de l'Ouest, en Europe et en Asie centrale. Points forts de cette carrière, sa collaboration avec les entités suivantes : École de faune de Garoua, au Cameroun (formation de personnel d'Afrique francophone) ; DELFT HYDRAULICS (projets de gestion intégrée de l'eau) ; IPC Groene Ruimte (formation professionnelle en gestion de l'eau, des sols et des forêts) ; Projet du Parc national d'Hustai en Mongolie (réintroduction du cheval de Przewalski) ; et armée néerlandaise à Uruzgan, Afghanistan (application de l'approche par écosystème au développement agricole). Piet Wit a démontré sa capacité à jeter un pont entre théorie et pratique, entre décideurs et gestionnaires de terrain, et entre sciences humaines et sciences naturelles, dans des secteurs aussi différents que l'armée et la communauté de la conservation de la nature.

Expérience et collaboration avec l'UICN :

- Membre du Comité directeur de la CGE depuis le Congrès mondial de la nature de Montréal, nommé Vice-président sous Hillary Masundire
- Membre du conseil du Comité néerlandais pour l'UICN pendant 12 ans
- Nombreuses missions d'identification, de formulation, de protection et d'évaluation pour des projets réalisés par l'UICN, tels que Projet Waza-Logone (Cameroun), Projet ouest-africain pour les zones humides, Programme pour les aires marines et côtières d'Afrique de l'Ouest, Plan de gestion du delta de l'Okavango (Botswana), Projet ougandais pour les zones humides et Projet pour le delta et la plaine inondable du Rufiji (Tanzanie)
- Projets intégrés de gestion de l'eau au Pays-Bas, au Bangladesh, en Indonésie, en Égypte et au Kenya
- Mission de certification forestière au Gabon et au Cameroun
- Gestion intégrée de la zone côtière en Inde et aux Pays-Bas
- Projets intégrés de développement rural au Burkina Faso, au Niger, au Tchad et en Mauritanie
- Formation et gestion d'instituts de formation au Sénégal, au Cameroun et aux Pays-Bas
- Projet intégré de conservation et de développement en Mongolie (cheval de Przewalski), en Guinée-Bissau (chimpanzés), en Mauritanie (Guelb-Er-Richatt), au Cameroun (zone Soudan), en Zambie (plaines de Kafue), China (zones humides du Moyen-Yang Tsé), Tibet (Réserve naturelle de Qomolangma)
- Formulation de politiques, plans d'action nationaux/provinciaux en Mauritanie, au Tchad, en Mongolie, au Sénégal, en Afghanistan
- Membre du conseil du Hustai National Park Trust (Mongolie) et de la Foundation Reserves for the Przewalski Horse (Pays-Bas), tous deux membres de l'UICN
- Parle couramment l'anglais, le français et l'allemand (langue maternelle : néerlandais)

Appui institutionnel : En sa qualité de consultant indépendant, Piet Wit peut consacrer chaque année 3 à 9 mois de son temps (selon le soutien financier dont il dispose) aux activités de la CGE. Syzygy mettra à sa disposition un bureau. Le parrainage de la présidence éventuelle de la CGE par la Direction générale de la coopération internationale, Pays-Bas (DGIS), et par le Comité national néerlandais pour l'UICN est prévu. Ce parrainage comprendrait la promotion de l'approche par écosystème dans les régions et par les responsables thématiques.

Priorités futures de la Commission: La CGE est un acteur de premier plan dans le peaufinage de l'approche par écosystème telle qu'elle a été adoptée par la Conférence des Parties à la CDB à

Nairobi. La contribution de la CGE au processus de la CDB est recherchée en permanence. La force de la Commission devrait résider dans sa capacité de mobiliser son réseau d'experts à cette fin.

La mobilisation de la base de la CGE doit être améliorée. La Commission se doit d'être à la pointe non seulement de la science et de la formulation des politiques, mais aussi de la gestion des écosystèmes *dans la pratique*. Dans la confrontation entre théorie et pratique, des approches novatrices seront élaborées pour assurer la *durabilité* de la conservation et du développement, en réponse aux besoins concrets et aux possibilités qui auront été définis.

La CGE devrait renforcer sa collaboration avec les autres services de l'UICN. En premier lieu, avec le Programme pour la gestion des écosystèmes, où la CGE et Programme pour la gestion des écosystèmes (PGE) sont deux faces de la même médaille, mais aussi avec d'autres Commissions de l'Union. Les groupes thématiques de la CGE peuvent fournir des produits très précieux, tels que : indicateurs (avec la CSE), réseaux écologiques (avec la CMAP), instruments (avec la CEC), produits et services écosystémiques (avec la CPEES), intégration de l'approche par écosystème dans le droit de l'environnement (avec la CDDE).

Il importera d'améliorer les « services aux membres » de l'UICN. Les Vice-présidents régionaux et les responsables thématiques seront encouragés à organiser des rencontres régulières entre les membres de l'UICN et à les mettre en contact avec les membres de la CGE afin de trouver de nouvelles possibilités d'appliquer l'approche par écosystème à la conservation durable.

Les appels de fonds constitueront une tâche essentielle du Président et des membres de son comité directeur, car le fonds de fonctionnement des Commissions disponible à l'UICN couvre à peine les besoins d'un comité directeur fonctionnel à l'échelle mondiale.

COMMISSION DE L'ÉDUCATION ET DE LA COMMUNICATION

Keith A. Wheeler, États-Unis d'Amérique

Poste actuel : Président, Foundation for Our Future ; PDG, ZedX Inc.

Expérience professionnelle : Keith A. Wheeler possède plus de 32 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la conservation et de l'environnement. Il a notamment travaillé aux plans local, national et international avec des organisations gouvernementales et non gouvernementales, ainsi qu'avec le secteur privé. Il possède des diplômes de deuxième cycle en biologie et en chimie, et un diplôme universitaire supérieur en science de l'environnement et en conservation des sols et des eaux. En tant que Président de la Foundation for Our Future, il assure la direction et soutient le développement institutionnel d'une organisation non gouvernementale de R. & D. en développement durable, axée sur la gestion du savoir en matière de développement durable, la gestion des changements organisationnels, et le renforcement des capacités.

En sa qualité de PDG de ZedX, il assure la direction globale et l'élaboration de stratégies d'une entreprise internationale de pointe dans le domaine de la gestion des connaissances et de la technologie de l'information, qui met l'accent sur la gestion durable des ressources à travers une large gamme de systèmes d'aide à la décision, interactifs et en ligne, destinés au secteurs de l'agriculture, de l'eau et de l'énergie. Il a assumé la présidence de CFix, un fonds pour la conservation et le piégeage du carbone, qui a réalisé d'importants projets d'échange de droits d'émission de carbone forestier en Amérique latine. Il a été le premier Directeur exécutif du Global Rivers Environmental Education Network (GREEN), qui compte 46 bureaux et programmes de coordination au sein de plus de 55 000 communautés réparties dans 135 pays à travers le monde. Il a également occupé la fonction de Directeur adjoint de l'Agence du Parc des Adirondacks (États-Unis), qui dirige les activités d'éducation et de communication menées dans cette aire protégée de 25 000 km². Keith Wheeler a été nommé à la Public Linkage and Education Task Force du Conseil du Président Clinton pour le développement durable (*President Clinton's Council for Sustainable Development*), a occupé le poste de Co-président de la Conférence de la Maison Blanche sur les partenariats pour l'éducation à l'environnement, et de Co-président de *Education for Sustainability: An Agenda for Action*, une initiative lancée par la Maison Blanche afin d'établir une politique nationale d'éducation pour la

durabilité. Keith Wheeler est l'auteur de nombreuses publications spécialisées et grand public, notamment un ouvrage intitulé *Education for Sustainability: a Paradigm for Hope*.

Expérience et collaboration avec l'UICN :

- Membre de la Commission de l'éducation et de la communication (CEC) depuis plus de 10 ans
- Actuel Président de la CEC
- Ancien Vice-président de la CEC
- Vice-président régional pour l'Amérique du Nord, CEC
- Président fondateur du Réseau mondial d'apprentissage pour la conservation (RMAC)
- Membre du Comité organisateur du Centre de l'environnement de l'UICN (SMDD)
- Membre du Comité du Programme du Congrès mondial de la nature
- Congrès mondial sur les parcs sud-américains de l'UICN
- Congrès mondial de la nature de l'UICN, Montréal et Bangkok
- A présidé les réunions régionales CEC-RMAC à Gland Suisse ; Guadalajara Mexico ; Stellenbosch, Afrique du Sud ; Alexandrie, Égypte ; et Sydney, Australie
- Animé d'un véritable esprit d'équipe, a collaboré avec le Comité directeur, le Bureau et le Secrétariat pour orienter les travaux de la Commission, en se fondant sur les résultats des activités passées de la CEC et en lançant un processus de planification stratégique et une évaluation pour améliorer les performances de la Commission. Il a participé à des réunions régionales des membres de l'UICN et au processus de planification du Programme de l'Union
- Keith Wheeler a été membre du Conseil, du Comité du Programme et des politiques, du Comité d'organisation du Congrès de Barcelone, a participé à des évaluations des commissions et de la gestion des connaissances menées par l'UICN, a contribué à des manifestations organisées par l'Union, telles que le Congrès des parcs sud-américains et les réunions des présidents des Commissions

Appui institutionnel : La candidature de M. Wheeler est pleinement soutenue par la Foundation for Our Future et par ZedX Inc., qui lui accordent suffisamment de temps et de soutien administratif pour diriger la Commission et se rendre à des réunions internationales et aux débats du Conseil.

Priorités futures de la Commission : La Commission de l'éducation et de la communication de l'UICN a lancé plusieurs nouveaux chantiers afin d'être mieux en mesure d'aider l'UICN à appliquer le concept de « un Seul Programme ». La CEC a fait l'objet d'un processus de planification stratégique approfondi en 2007/8 et ses membres ont redéfini sa mission pour l'avenir afin qu'elle soit plus à même de refléter les besoins de la communauté de la conservation au 21^e siècle. Selon le nouvel énoncé de mission « *la Commission de l'éducation et de la communication œuvrera pour une dynamique du changement favorable à la recherche commune de solutions et d'actions durables, grâce à l'amélioration de la communication, à un nouvel apprentissage, à la gestion du changement et à la gestion des connaissances.*

La Commission mettra l'accent sur la communication stratégique, l'apprentissage et la gestion des connaissances. Les domaines stratégiques ci-après seront au cœur du mandat et du programme de travail de la CEC durant la période intersessions à venir :

- Faciliter la recherche commune de solutions durables
- Créer des plates-formes de communication stratégique
- Exploiter un nouvel apprentissage pour favoriser le perfectionnement professionnel

Les spécialistes membres de la Commission de l'éducation et de la communication (CEC) œuvreront de concert avec les acteurs des communautés du monde entier, les éducateurs partenaires du RMAC et leurs élèves, les membres, bureaux et collaborateurs de l'UICN en vue de faciliter et de développer l'établissement de réseaux de pairs pour élaborer des « pratiques de deuxième génération ». Le réseau de connaissances de la CEC créera des synergies dynamiques et mobilisera de nouveaux partenariats afin de susciter des changements au sein de l'UICN et de toute la communauté des organismes de conservation.

COMMISSION DES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES, ECONOMIQUES ET SOCIALES

Abdelhadi Bennis, Maroc

Poste actuel/fonctions actuelles :

Président d'un important « Club Environnement »; membre actif dans plusieurs institutions et ONG de l'environnement.

Expérience professionnelle :

- Monsieur Bennis est diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure de l'Horticulture de Versailles, en France.
- Monsieur Bennis a fait sa carrière dans les services centraux, à Rabat, du Ministère chargé de l'Agriculture, des Pêches et de la Forêt. Il a occupé des postes de responsabilités de plus en plus importants:
 - Responsable de plusieurs bureaux et services techniques chargés de la conception et la mise en œuvre d'actions en matière de d'horticulture et de grandes cultures.
 - Chef de la Division de la Reforme Agraire chargée de la gestion du domaine foncier privé de l'Etat et des statuts fonciers, ainsi que des études de développement des aménagements fonciers.
 - Chef de la Division de la Vulgarisation et de la Coopération Agricole, chargée de la conception et de la mise en œuvre du plan directeur national de la recherche et de la vulgarisation agricole. Ainsi que de l'Aménagement du Territoire, du Développement rural, du développement du mouvement coopératif, des chambres des corps élus d'agriculture, de l'intégration des femmes dans la politique agricole etc...
 - Nommé en 1994, par décision royale, Ingénieur Général, avec grade de Directeur Central. A ce titre, il a contribué à l'étude de dossiers importants et à la prise de décisions d'ordre stratégique pour le pays. Il a aussi contribué à la création d'entreprises dans le milieu rural.
- Monsieur Bennis est très actif dans le mouvement des ONG au Maroc et à l'échelle des pays méditerranéens. Il a été, en 1986, le premier cadre responsable au Ministère de l'Agriculture à militer dans une ONG de l'environnement
 - Président de l'Association Marocaine de la Protection de l'Environnement (ASMAPE) de 1990 à 2000.
 - Membre du bureau de l'Association Nationale pour la Production, la Protection et l'Amélioration Végétale (ANAPPAV) de 1998 à nos jours.
 - Président de la commission de l'environnement et de l'Aménagement du Territoire de l'Association Ribat Al Fath pour le Développement Durable (ARFDD) de 2003 à nos jours.
 - Membre fondateur de MED Forum en 1995, (Réseau méditerranéen des ONG de l'environnement), immédiatement après l'approbation du Partenariat euro méditerranéen à Barcelone.
 - Membre fondateur du réseau arabe des ONG de l'environnement du Caire, de 1987 à 2000.
 - Membre du comité national d'octroi du prix Hassan II de l'environnement, depuis 2004.
 - Animateur d'un Club de l'Environnement regroupant plus de cent des meilleurs spécialistes dans ce domaine.
 - Membre de l'Association Marocaine des Experts en gestion des Déchets et en Environnement (AMEDE), depuis janvier 2005.
 - Membre fondateur de la Société Marocaine des Plantes Aromatiques et Médicinales (SOMAPAM) créée en 2006.
 - Membre du Comité National de Qualification des Associations (CNAQA) et du Réseau National de recherche en sciences sociales (RNRSS) créés par le Ministère des Affaires Sociales de la Famille et de la Solidarité.
 - Président d'un réseau national d'ONG (ASP Maroc) contribuant à la gestion rationnelle des pesticides.

- Membre conseiller de l'Association Ibn Al Baytar pour la promotion des plantes médicinales et de la mise en valeur de la forêt d'arganier, selon le concept du développement durable.
- Monsieur Bennis contribue dans le cadre de l'ingénierie à des études en tant qu'expert environnementaliste et de développement agricole et rural.
- A travers cette large expérience de 40 ans, M Bennis a acquis de bonnes qualifications qui lui permettent de remplir avec efficacité la fonction de président de la Commission des Politiques Environnementales, Economiques et Sociales (CPEES). Il s'agit notamment de sa passion pour la nature, de sa culture générale, de son esprit d'équipe et de ses capacités d'analyse, de synthèse, d'innovation et de communication. Il s'agit aussi de ses larges connaissances dans les domaines environnementaux, économiques, sociaux, de l'Aménagement du Territoire et du développement rural. Il en est de même pour les considérations relatives au genre. Les Accords Multilatéraux de l'Environnement et les institutions chargées de leur mise en œuvre lui sont assez familiers.

Expérience et collaboration avec l'UICN:

M Bennis est :

- Membre actif, depuis 1990, de l'Union Internationale de la Conservation de la Nature (UICN) dans le cadre de l'ASMAPE et de l'association Ribat Al Fath pour le Développement Durable, à ce titre il participe à la plupart des rencontres internationales et régionales.
- Membre très actif du comité national de l'UICN au Maroc.
- Défenseur de la création du centre de l'UICN à Malaga
- Acteur actif du renforcement de la coopération avec les autres membres de l'UICN au Moyen Orient et en Méditerranée.
- Défenseur, depuis le congrès de l'UICN à Montréal, de l'intégration des considérations économiques et sociales dans la stratégie de la biodiversité.
- Représentant de l'UICN à la commission nationale de biodiversité au Maroc.
- Auteur d'une étude de l'UICN sur les plantes aromatiques et médicinales au Maroc
- Auteur d'un projet de programme d'action de l'UICN en Afrique du Nord.
- Coréalisateur d'un projet de l'UICN relatif à l'intégration des femmes rurales dans la gestion de la biodiversité au Maroc.
- Promoteur au Maroc de plusieurs activités en relation avec la mission de l'UICN, telles que l'institution du Prix National du Développement Durable au Maroc et l'organisation d'un grand colloque national visant l'intégration des conclusions de Johannesburg et des Objectifs du Millénaire pour le développement dans la politique du développement du Maroc.

Appui institutionnel : Monsieur Bennis, actuellement en retraite, est disposé à assumer la fonction de président de la CPEES. Son association met à sa disposition les moyens logistiques nécessaires pour l'accomplissement de sa mission. (Bureau, ordinateur, adresse e-mail, site web, fax et téléphone). Il pourra également bénéficier du soutien de diverses institutions.

Priorités futures de la Commission : M. Bennis considère que les priorités de la CPEES doivent, d'une part, reposer sur sa mission officielle, telle que définie par les instances décisionnelles de l'UICN, et d'autre part, tenir compte du diagnostic de son fonctionnement actuel et de l'analyse de son bilan d'activité, en renforçant les réalisations positives et en cherchant à pallier les faiblesses. Ce diagnostic et cette analyse devant être réalisés, dans un cadre participatif, par les membres du CPEES.

Les priorités doivent également se dégager des aspects économiques et sociaux liés aux Objectifs du Millénaire pour le développement et aux Accords multilatéraux sur l'environnement, notamment les sujets débattus actuellement (COP 9) par la Convention sur la diversité biologique; il s'agit essentiellement :

- i) de l'accès aux avantages des ressources génétiques et de leur partage juste et équitable (Régime international etc.),
- ii) de l'initiative « Life Web » relative aux aires protégées,
- iii) de la diversité biologique agricole (pollinisateurs, sols, biocarburants etc..),
- iv) des 12 objectifs de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes,

- v) des espèces exotiques envahissantes,
- vi) de la diversité biologique des forêts (arbres génétiquement modifiés, rôle dans les changements climatiques, etc..),
- vii) des mesures d'encouragement et d'incitation,
- viii) de l'approche par écosystème (Simplification, valorisation économique etc.)

M. Bennis estime que la recherche du bien être de l'humanité, dans toutes les régions du monde, doit constituer la finalité du programme d'activité de la CPEES. Il s'agira, dans une approche transversale, de concilier l'Homme avec la Nature à travers l'intégration harmonieuse de trois facteurs : La gestion rationnelle des ressources naturelles terrestres et marines, l'utilisation efficace des instruments économiques et financiers, et enfin la lutte contre la pauvreté. Ces trois facteurs étant les piliers du concept du développement durable.

Ce concept étant admis, la CPEES se doit, de concentrer ses efforts en vue de concevoir et de promouvoir les mécanismes pratiques de sa traduction en une réalité, dans la vie quotidienne de tous les citoyens du monde, dans le cadre du développement de la solidarité entre les pays du nord et ceux du sud.

Pour ce faire, la CPEES aura à développer, auprès des membres de l'UICN, dans une approche de proximité, les actions d'études, d'information, de renforcement de capacités, de participation communautaire et d'approche du genre.

Le Comité Directeur de la CPEES se doit de prendre pleinement conscience que la réalisation de sa mission passe par trois préalables incontournables ; il s'agit :

- i) de la définition d'une vision et d'un plan d'action à long et à court termes,
- ii) du renforcement de sa synergie avec la direction, le Secrétariat et les autres Commissions de l'UICN,
- iii) du renforcement de la coopération et du partenariat avec les autres organismes internationaux intervenant dans la gestion des ressources naturelles (FAO, OMS, UNESCO, Banque mondiale, OMC etc.), et enfin
- iv) de la décentralisation de ses activités à travers la dynamisation de ses membres sous la direction de ses vice-présidents régionaux.

Il est évident que pour la réalisation d'un tel programme, la CPEES aura besoin de moyens financiers conséquents. Le Comité directeur aura à se mobiliser pour les rechercher tant au niveau de l'UICN que des divers bailleurs de fonds.

Richard A. Cellarius, États-Unis d'Amérique

Poste actuel : Professeur d'université à la retraite ; il a occupé des fonctions de professeur affilié au Prescott College et de Vice-président international-Relations organisationnelles au Sierra Club

Expérience professionnelle : Richard Cellarius possède une solide expérience en science, éducation et politique de l'environnement, qui figurent au centre des préoccupations de l'UICN. Un axe important de ses activités professionnelles et bénévoles a été l'application des connaissances environnementales à la prise de décision en matière d'environnement. Il possède un diplôme universitaire de premier cycle en physique et un doctorat en sciences biologiques. Richard Cellarius peut se prévaloir de 42 années d'expérience de l'enseignement (Michigan University, Ann Arbor, The Evergreen State College, Olympia, Washington, et Prescott College, Arizona), ainsi que d'une grande expérience en recherche (sciences naturelles et études environnementales), y compris l'enseignement et la supervision d'étudiants de 2^e et 3^e cycles en écologie, physiologie écologique, énergies de remplacement, ainsi qu'en politique, histoire et philosophie de l'environnement. Il possède en outre une expérience de l'élaboration, de l'exécution et de la gestion des programmes de 2^e et 3^e cycles. Il a été Directeur d'un Programme d'études supérieures sur l'environnement durant 4 ans, et membre ou président de divers comités académiques et professionnels. Il a également présidé la Northwest Scientific Association (États-Unis) et a fait partie des organismes suivants : American Institute of Biological Sciences, National Association of Environmental Professionals, Global Tomorrow Coalition, et U.S. Association for the Club of Rome.

Richard Cellarius a joué pendant plus de 40 ans un rôle actif, à titre de bénévole, au sein du Sierra Club, l'une des plus anciennes et des plus vastes organisations mondiales militant pour l'environnement. Il a été Directeur du Sierra Club pendant 16 ans, dont 2 ans comme Président national et 11 ans comme membre du Comité exécutif. En outre, il a assumé les fonctions suivantes au Sierra Club : Vice-président pour la Recherche, Vice-président international, et président des Comités sur les Publications et sur les Règlements. Il a siégé 14 ans à la Fondation du Sierra Club, dont 2 ans en tant que trésorier.

Expérience et collaboration avec l'UICN :

- Délégué (chef de délégation), 18^e Session de l'Assemblée générale (Perth, 1990), ainsi que 2^e et 3^e sessions du Congrès mondial de la nature (Amman, 2000 ; Bangkok, 2004).
- Membre, Commission UICN des stratégies et de la planification de l'environnement (CSPE), 1990–1996
- Membre, Commission des politiques environnementales, économiques et sociales (CPEES) depuis 2000, Vice-président pour l'Amérique du Nord et membre du groupe thématique « Moyens d'existence durables » (TSL), du Groupe de travail sur la responsabilité sociale et environnementale du secteur privé (SEAPRISE), et du groupe thématique « Gouvernance, Équité & Droits » (TGER).
- Membre, Groupe de travail sur les industries extractives et la biodiversité (WGEIB) 2003–aujourd'hui
- Co-président pour l'UICN du Comité consultatif UICN-ICMM sur les orientations concernant les bonnes pratiques d'exploitation minière et la biodiversité (*Good Practice Guidance for Mining and Biodiversity*), 2004–2006.
- Délégué, V^e Congrès mondial sur les parcs (Durban, 2003)

Appui institutionnel : En tant que Professeur affilié, Richard Cellarius prévoit de pouvoir compter sur un appui institutionnel du Prescott College. Étant donné qu'il a pris sa retraite d'enseignant et s'est libéré de ses autres obligations universitaires importantes, il est en mesure d'assumer la fonction de Président de la CPEES.

Priorités futures de la Commission : La CPEES est bien partie pour continuer à s'appuyer sur le programme qu'elle a mis au point ces huit dernières années, en offrant ses conseils et son expertise, et en encourageant les politiques et les mesures visant à concilier la conservation de la nature avec les préoccupations socio-économiques et culturelles cruciales des communautés humaines, telles que : moyens d'existence, droits et responsabilités de l'individu, développement humain, sécurité, équité, et gouvernance juste et efficace des ressources naturelles. Ces questions figurent au cœur des préoccupations de l'UICN, partant, de la CPEES, à mesure que l'UICN intègre dans son programme fondamental de conservation des grands problèmes mondiaux comme les changements climatiques, la restructuration des systèmes d'approvisionnement, la pauvreté et la mondialisation du commerce, l'approvisionnement alimentaire et l'utilisation des ressources.

Dans l'accomplissement de ses tâches, la CPEES doit s'attacher en priorité à renforcer ses liens de coopération, la coordination de ses activités, et les partenariats avec le Secrétariat de l'UICN, les autres Commissions, et d'autres organisations, y compris les membres gouvernementaux et non gouvernementaux de l'Union. Il faudra également qu'elle s'emploie à trouver des nouveaux membres possédant les compétences et les connaissances requises pour mener à bien la gamme complète de ses activités.

Aroha Te Pareake Mead, Nouvelle-Zélande

Poste actuel : Maître de conférence, Maori Business, Victoria Management School, Victoria University of Wellington, et Co-présidente, Call of the Earth-Llamado de la Tierra

Expérience professionnelle : Aroha Te Pareake Mead vient des tribus Ngati Awa, Ngati Porou, Ngati Tuwharetoa, Tuhoé et Tuhouangi (maories). Sa formation universitaire porte sur les Relations internationales. Elle mène de front deux carrières, l'une rémunérée et l'autre bénévole, depuis plus de

25 ans. En tant qu'ex-responsable de la politique étrangère au Congrès national maori (NMC), Aroha Te Pareake Mead a représenté le NMC aux réunions des Comités préparatoires (Prep. Com.) de la CNUED, au Sommet de la Terre de Rio et à Rio +5. Elle a aussi représenté sa communauté tribale, les Ngati Awa, dans diverses enceintes et processus internationaux, y compris en organisant des conférences internationales dans sa région tribale, et d'autres communautés locales, témoignant ainsi de son engagement à combler l'écart entre réalités locales et mondiales et à allier le « mondial au local » ; elle représente les Ngati Awa au sein du Comité directeur par intérim de la *United League of Indigenous Nations*. Elle est aussi membre fondatrice et Co-présidente de Call of the Earth-Llamado de la Tierra, un réseau mondial autochtone spécialisé dans les questions relatives aux droits de propriété intellectuelle et aux savoirs autochtones.

Elle a travaillé dans le domaine politique pour le Gouvernement néo-zélandais, notamment en gérant les portefeuilles Ressources naturelles et Patrimoine culturel & Questions autochtones du ministère du Développement maori pendant plus de 15 ans. À cette époque, Aroha Te Pareake Mead dirigeait la politique gouvernementale sur l'Article 8(j) de la CDB relatif aux connaissances, innovations et pratiques des communautés autochtones et locales, et elle a participé aux négociations sur l'accès et le partage des avantages (APA). Elle a en outre traduit six traités des Nations Unies sur les droits de l'homme et l'environnement en langue maorie, qui ont été publiés gratuitement pour les communautés et les organismes d'enseignement.

En 1999, Aroha Te Pareake Mead a entamé une carrière universitaire à la Victoria Management School, où elle donne des cours sur le rôle des valeurs et du savoir traditionnel maoris dans la gestion des ressources naturelles, culturelles et humaines, ainsi que dans les entreprises commerciales. Elle a également été chargée de recherche au Centre du droit de l'environnement de l'Université Macquarie de Sidney (Australie) durant trois mandats consécutifs (2003–2005, 2005–2008, 2008–2011). Elle est une commentatrice connue dans son pays des questions de patrimoine bioculturel et d'intégrité culturelle dans un monde globalisé, et a créé des réseaux importants dans le monde entier. Elle est l'auteur de nombreux articles et a coédité la publication *Pacific Genes & Life Patents: Pacific Indigenous Analysis and Experiences of the Commodification of Life*.

Expérience et collaboration avec l'UICN :

- Conseillère de l'UICN avec des attributions particulières liées aux questions autochtones, deux mandats consécutifs 2000-2004 et 2004-2008
- Membre du Comité exécutif, Commission des politiques environnementales, économiques et sociales (CPEES), depuis 2004
- Co-présidente, Thème Culture & Conservation, CPEES depuis 2004
- Membre, Thème Communautés autochtones et locales, Équité et Aires protégées (TILCEPA), CPEES, depuis 2002
- Membre de la Commission mondiale des aires protégées, Région Australie Nouvelle-Zélande (ANZ) et Région Océanie
- Oratrice à la plénière d'ouverture du Congrès mondial sur les parcs, Durban ; préside la séance plénière du cycle d'ateliers sur la gouvernance et dirige trois ateliers au Congrès mondial sur les parcs à Durban, 2003
- Membre, Comité consultatif UICN sur la biodiversité & les industries extractives depuis 2003
- Membre, UICN/ICMM, Comité consultatif sur les populations autochtones et les industries extractives depuis 2005
- Membre, Comité des résolutions, Congrès mondial de la nature, Bangkok, 2004
- Membre, Comité préparatoire, Congrès mondial de la nature, Barcelone, 2008
- Co-présidente, Comité des résolutions, Congrès mondial de la nature, Barcelone 2008
- Participe aux ateliers du Forum mondial sur la diversité biologique de l'UICN et à diverses réunions de la CDB et sur la conservation de la nature dans le Pacifique.

Appui institutionnel : L'Université Victoria de Wellington (VUW) offre un appui institutionnel en octroyant du temps libre à Aroha Te Pareake Mead et en ne planifiant ses engagements d'enseignante que sur un semestre. Cela lui permettra, si elle est nommée Présidente, de se consacrer chaque année à la CPEES sept mois à plein temps et cinq mois à temps partiel. Elle aura la possibilité d'utiliser un bureau avec PC, accès à Internet, téléphone, télécopieur et photocopieuse. La structure de gouvernance tribale d'Aroha Te Pareake Mead, Te Whare Wananga o Awanuiarangi, et l'université maorie locale, Te Whare Wananga o Awanuiarangi, de Whakatane, lui assureront un

appui institutionnel constant, notamment durant l'organisation de la Conférence de la Commission qu'elle prévoit de mettre sur pied à Whakatane si elle est élue à la présidence de la CPEES.

Priorités futures de la Commission : A l'instar des cinq autres Commissions, la CPEES a de nombreux défis à relever, sur le plan interne (en son sein et au sein de l'UICN) et sur le plan externe. Il incombe à la CPEES « de contribuer à la mission de l'UICN en apportant des concepts et une expertise sur les moyens d'harmoniser la conservation de la biodiversité avec les préoccupations économiques et culturelles fondamentales des communautés humaines, telles que les moyens d'existence, l'éradication de la pauvreté, le développement, la justice, les droits de l'homme, l'identité culturelle, la sécurité et la gouvernance équitable et effective des ressources naturelles. » Chacune de ces composantes exige une approche holistique et stratégique, ainsi qu'un plan pour assurer une diffusion aussi large que possible des résultats des recherches, et contribuer à la mission de l'UICN et à la politique internationale, autant de facteurs essentiels pour que la CPEES reste une Commission crédible et constructive.

Les trois piliers du développement durable ont été traités de façon inégale. Le pilier social a servi de « fourre-tout » pour reconnaître les interactions humaines avec l'environnement, mais l'analyse approfondie de l'interaction et de l'interdépendance entre le rôle des cultures et des communautés et les répercussions sur les moyens d'existence est largement absente des politiques de conservation et de développement des principaux organismes et instances internationaux compétents. On constate une méconnaissance similaire à divers niveaux de la société civile. Les incidences socio-économiques et culturelles de questions comme les changements climatiques, les biocarburants et les OGM méritent d'être examinées avec soin, et les membres de la CPEES sont particulièrement bien placés pour offrir aux décideurs des recherches et des commentaires fort utiles.

Le rôle du secteur privé dans les politiques environnementales devrait faire l'objet d'une étude plus approfondie. L'UICN ne peut plus se satisfaire de « prêcher les convertis » et doit notamment se tourner vers le monde des affaires. Mais il convient aussi d'étudier plus en profondeur la manière dont elle mobilise l'opinion – à quelles fins et dans quelles circonstances.

S'attaquer aux grandes questions au sein des six Commissions est essentiel non seulement pour la CPEES, mais pour toutes les Commissions et pour l'UICN dans son ensemble. Aroha Te Pareake Mead a l'intention d'organiser une conférence en 2010/2011 à Aotearoa, Nouvelle-Zélande, à laquelle toutes les Commissions seront invitées. Le thème de cette conférence sera déterminé par un Comité d'organisation intercommissions.

Sur le plan interne, beaucoup de travail reste encore à faire pour renforcer les volets des Thèmes de la CPEES et ses membres, et les tresser en une corde nettement plus solide. Il sera essentiel de procéder à un examen de la composition de la Commission, afin d'assurer une répartition équitable et enthousiaste des tâches à travers l'ensemble des thèmes qu'elle recouvre.

Il reste aussi énormément à faire au sein de la CPEES et dans ses relations avec les autres Commissions et l'UICN. Aroha Te Pareake Mead entend tout particulièrement rehausser le profil des membres et le travail de la CPEES, de telle sorte qu'à la fin de la période 2009–2012, les grandes perspectives de la CPEES soient reconnues, respectées et prises en compte par un large éventail d'initiatives et d'organisation liées à l'environnement et au développement. Elle souhaite également que la CPEES s'attache davantage à analyser et promouvoir le rôle des populations autochtones en matière de développement durable et de changements climatiques.

Pour tout renseignement complémentaire sur Aroha Te Pareake Mead, veuillez consulter les sites suivants :

- (1) Activités universitaires, y compris publications : http://www.victoria.ac.nz/vms/staff_academic/MeadAroha/MeadAroha.aspx
- (2) Pour obtenir une copie de son CV et connaître l'opinion des membres de la CPEES concernant les candidats/es au poste de Président/e de la Commission : <http://www.iucn.org/themes/ceesp/newCEESPchair.html>
- (3) Call of the Earth-Llamado de la Tierra : www.earthcall.org
- (4) Te Runanga o Ngati Awa : www.ngatiawa.iwi.nz

COMMISSION DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Sheila Abed, Paraguay

Poste actuel : Présidente de la Commission du droit de l'environnement (CDDE) de l'UICN et Directrice d'IDEA (Instituto de Derecho y Economía Ambiental), ONG, Asunción, Paraguay.

Expérience professionnelle :

- Juriste, Université nationale d'Asunción, 1986. Études supérieures en droit des ressources de l'environnement à l'Université Lewis & Clark, Portland, Oregon, 1999 et à l'Université catholique d'Asunción.
- Fondatrice et Directrice de l'Institut paraguayen du droit et de l'économie de l'environnement (IDEA, Instituto de Derecho y Economía Ambiental), depuis 1996.
- Ancienne Coordinatrice générale de l'Alliance régionale pour les politiques en matière de conservation en Amérique latine et dans les Caraïbes (ARCA – Alianza Regional para Políticas de Conservación en América Latina y el Caribe).
- Membre de la coalition d'Amérique du Sud des ONG et membres individuels, connue sous le nom de «Grupo Zapallar» sur le commerce et l'environnement.

À plusieurs occasions, elle a représenté le gouvernement du Paraguay à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et a représenté la société civile auprès de la Convention sur la diversité biologique et de la Convention de Ramsar.

Mme Abed est chargée du cours de «droit et politique de l'environnement» pour le diplôme de génie environnemental de l'Université catholique d'Asunción. Elle assure aussi la formation du personnel diplomatique qui participe aux négociations d'accords multilatéraux ainsi que de juges et procureurs en matière d'application du droit de l'environnement et de conformité.

Avec l'accord du gouvernement du Paraguay, le PNUD l'a chargée d'explorer et de négocier les possibilités, pour le Paraguay, de prétendre aux programmes d'échange dette-nature et elle a obtenu d'excellents résultats.

Mme Abed a aussi été consultante et a donné des cours de formation à l'OEA, à la Banque interaméricaine de développement et à la Banque mondiale.

Elle a participé à la rédaction de plusieurs lois : «Modification du Code civil paraguayen (pour inscrire les eaux souterraines comme ressource du domaine public)», « Loi sur l'eau », « Loi sur les aires protégées », « Loi sur les biocarburants », « Loi sur les forêts », «Création du ministère des Ressources naturelles» et «Sécurité de la biotechnologie».

Sous sa direction, IDEA a mis en œuvre des programmes d'avant-garde tels que des études d'impact sur la durabilité, des outils juridiques pour la conservation des terres privées, l'évaluation économique des ressources naturelles.

Sheila Abed est une pionnière du thème de la responsabilité sociale des entreprises et a joué un rôle particulièrement actif en faveur de la production responsable du soja.

Mme Abed est coauteur de huit publications et maîtrise les langues suivantes : espagnol, anglais, portugais et guarani.

Expérience et affiliation avec l'UICN : Mme Abed est membre de la Commission du droit de l'environnement depuis l'an 2000 et a été élue Présidente de la Commission au Congrès de Bangkok.

Appui institutionnel : l'organisation que dirige Mme Abed (IDEA) est très bien placée aux niveaux national, régional et international. La grande force institutionnelle d'IDEA repose sur le fait que l'organisation est reconnue comme un interlocuteur valable, sur des sujets aussi divers que la conservation des terres privées, le commerce et l'environnement et les changements climatiques, et collabore avec les organisations les plus prestigieuses de la société civile et différentes alliances, avec un très haut niveau d'incidence sur les politiques. Récemment, IDEA a ouvert un bureau à

Montevideo, Uruguay et des partenariats spéciaux ont été mis en place avec des organisations argentines et mexicaines.

Mme Abed elle-même est une jeune professionnelle renommée, avec un parcours de treize années très positives dans le domaine du droit de l'environnement. Sous sa direction, IDEA a reçu l'appui d'organisations privées, publiques et multilatérales prestigieuses (AVINA, TNC, WWF, USAID, la Banque mondiale, OEA, ACDI, Siemens Foundation, Fondation Konrad Adenauer, etc.) pour l'application de ses programmes : droit de l'environnement, économie de l'environnement, commerce et environnement, démocratie et participation.

Futures priorités pour la Commission :

- Stimuler les activités dans les régions en renforçant les programmes régionaux de droit de l'environnement par la création de réseaux de connaissances. Faire participer différents secteurs de l'Union à cet effort pour en renforcer l'efficacité. Travailler à la conception de programmes locaux pour stimuler une prise de décisions plus appropriée en matière de droit et de politique de l'environnement et ouvrir les portes de la CDDE aux collectivités infranationales.
- Étudier et tenir compte des nouveaux besoins en matière d'élaboration de principes et d'indicateurs pour des questions telles que les changements climatiques, les sources d'énergie de substitution, etc.
- Promouvoir les liens entre les programmes de l'UICN et concevoir de nouveaux programmes d'engagement avec les membres pour mieux servir nos membres.

COMMISSION DE LA SAUVEGARDE DES ESPÈCES

Holly T. Dublin, États-Unis d'Amérique

Poste actuel : depuis quatre ans, Mme Holly Dublin est Présidente à plein temps de la Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN. La Wildlife Conservation Society constituait sa « base institutionnelle » et le South African National Biodiversity Institute hébergeait son bureau.

Expérience professionnelle : en 2002, Holly Dublin a fêté le vingt-deuxième anniversaire de sa collaboration avec le WWF, consacrée pour l'essentiel à la biodiversité, aux aires protégées et à des activités de politique générale. Ensuite, elle a travaillé deux ans pour le Bureau régional de l'UICN en Afrique de l'Est. Durant cette période, elle a effectué, à titre indépendant, des évaluations et des exercices de planification programmatique pour le Fonds pour l'environnement mondial, la Société financière internationale, le PNUE, le WWF International et nombre d'autres ONG. Elle continue à participer activement aux travaux des milieux de la conservation et de l'évaluation du développement et passe facilement des réalités quotidiennes des praticiens de la conservation au monde de la politique internationale, de ses financiers et de ses décideurs. Elle a joué un rôle actif dans la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et est coutumière des délibérations de la Convention sur la diversité biologique et de la Convention sur les espèces migratrices. Son énergie et son engagement pour la conservation à tous les niveaux sont notoirement connus et ses réussites ont été nombreuses.

Holly Dublin a obtenu sa maîtrise à l'Université de Washington et son doctorat à l'Université de Colombie-Britannique. Biologiste de la conservation reconnue et maintes fois primée, elle a obtenu de nombreux prix, distinctions et subventions de recherche tout au long de sa carrière. Holly Dublin est un auteur et une oratrice de talent.

Élevée en Afrique de l'Est, elle a vécu au Kenya jusqu'en 2005, année où elle est devenue Présidente de la CSE et a été invitée par le Gouvernement sud-africain à venir travailler pour le South African National Biodiversity Institute.

Expérience et collaboration avec l'UICN : Holly Dublin est liée à plusieurs titres et de longue à l'UICN, ses membres, son Secrétariat et ses Commissions.

Au sein du Conseil de l'UICN, Holly Dublin a été un membre énergique du Comité du programme et des politiques, du Groupe d'étude sur la gouvernance, du Groupe de travail sur le concept d'un « Programme unique » et du Bureau. Au niveau régional et national, elle a collaboré avec les bureaux de l'UICN pour l'Asie, l'Afrique, l'Amérique latine, l'Océanie, l'Asie de l'Ouest et l'Europe et pour de nombreux membres du personnel des programmes thématiques mondiaux de l'UICN, des membres des commissions et des membres gouvernementaux et non gouvernementaux de l'Union, Holly Dublin est une collègue bien connue. Elle entretient des relations directes avec les comités nationaux, notamment dans les pays suivants : Afrique du Sud, Canada, Royaume-Uni, Pays-Bas, France et Nouvelle-Zélande, ainsi qu'avec plusieurs comités régionaux. Au cours des quatre dernières années, Holly Dublin s'est rendue dans la plupart des régions UICN pour y travailler sur les questions de fond intéressant l'Union.

Les liens de Holly Dublin avec la Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN remontent à plus de trente ans lorsque, adolescente, elle est devenue membre pour la première fois d'un groupe de spécialistes. Depuis, elle est membre actif de nombreux groupes de spécialistes de la CSE. Elle préside le Groupe de spécialistes de l'éléphant d'Afrique depuis 1992. Elle a commencé à siéger au Comité exécutif de la CSE en 1994, et a joué un rôle dynamique dans de nombreuses initiatives de la Commission, notamment l'étude sur le volontariat réalisée en 2001, ainsi que l'élaboration et l'application du Plan stratégique de la CSE et son intégration dans le Programme intersessions de l'Union. Holly Dublin a été chargée d'organiser la toute première réunion (en 59 ans d'histoire de la Commission) des présidents des groupes de spécialistes de la CSE, tenue en février 2008.

Elle est également un membre actif de la Commission mondiale des aires protégées, de la Commission de la gestion des écosystèmes et de la Commission des politiques environnementales, économiques et sociales, par le biais du Groupe thématique sur les Communautés autochtones et locales, l'Équité et les Aires protégées.

Appui institutionnel : la nomination de Holly Dublin a été fortement soutenue par le Comité exécutif de la CSE, ainsi que par plusieurs gouvernements, ONG et membres de la Commission. Holly Dublin s'est entretenue avec les personnes qui l'avaient soutenue pour son premier mandat, lesquelles se sont déclarées prêtes à la soutenir pour un deuxième mandat. Si elle est élue, elle continuera à travailler pour la Wildlife Conservation Society et à bénéficier d'un soutien financier de la Fondation MAVIA, de l'Association mondiale des zoos et des aquariums et de plusieurs de ses membres, y compris la Chicago Zoological Society. Le ministère sud-africain des Affaires environnementales et du Tourisme a confirmé qu'il continuerait à héberger son bureau.

Priorités futures de la Commission – vision pour 2009 – 2012 et au-delà : Holly Dublin reste profondément engagée à suivre la direction donnée en 1994 déjà par les membres de l'UICN et confirmée par l'enquête réalisée en 2007 auprès des membres – à savoir que nous devrions tirer parti de la spécificité de la mission de l'UICN et vouer nos efforts à la mise en oeuvre du concept d'un « Programme unique ». Un accent particulier étant mis sur nos espèces, nos aires protégées et les activités de politique générale, nous devons encourager les synergies entre les trois piliers de l'Union. À cette fin, Holly Dublin s'est attachée, avec le Conseil de l'UICN, le Secrétariat à Gland et les régions, ainsi que de nombreux membres de l'UICN, à démontrer la détermination de la CSE à aider à dynamiser la réalisation de la mission et des objectifs de l'UICN. Au sein de la CSE, s'appuyant sur près de six décennies de réussite et sur les conclusions de plusieurs études et évaluations indépendantes, Holly Dublin a lancé une initiative spécialisée visant à mieux aligner la CSE sur les besoins et l'orientation des travaux de l'UICN afin de renforcer l'impact à tous les niveaux, tout en conservant les atouts et les caractéristiques uniques de sa participation d'experte bénévole.

La relance de la CSE à tous les niveaux garantira sa position de chef de file mondial dans le domaine de la conservation des espèces et son avenir en tant que garante de la Liste rouge de l'UICN – une norme d'excellence au niveau mondial. La CSE a l'intention de renforcer la fonction qu'elle occupe depuis longtemps, à savoir celle d'organisateur objectif, de facilitateur et d'organe consultatif technique, en renseignant la communauté internationale sur l'état de conservation des espèces, les menaces pesant sur elles et les valeurs qu'elles apportent à notre monde.

Le Comité exécutif de la CSE est convaincu qu'un nouveau mandat de quatre ans permettra à Mme Dublin d'assurer à la Commission le leadership et d'encadrement nécessaires pour mener à bien les nombreuses actions novatrices et stratégiques en cours. Durant la période quadriennale 2009 - 2012,

Mme Dublin à l'intention de consacrer davantage de temps aux tâches stratégiques de haut niveau de l'UICN, ainsi qu'à l'élargissement des activités de collecte de fonds destinés à financer les contributions de la CSE –identification des espèces les plus menacées de la planète, suivi des tendances mondiales, analyse des principales menaces et mesures visant à promouvoir la conservation des espèces et à limiter la crise mondiale de l'extinction des espèces.

Les priorités des quatre années à venir pour la CSE revitalisée seront les suivantes :

- Forger des partenariats plus solides et plus efficaces entre la CSE, les membres, les autres commissions et le Secrétariat (aux niveaux régional et mondial), en vue d'affermir notre engagement à adopter et à appliquer l'approche du « Programme unique » de l'UICN ;
- Faciliter l'intégration et l'harmonisation des travaux du réseau de la CSE avec les objectifs et les domaines de résultats stratégiques du Plan stratégique de la CSE et du Programme intersessions 2009-2012 ;
- renforcer notre capacité de contribuer à des résultats positifs en matière de conservation en améliorant le soutien technique, stratégique, ainsi qu'en matière d'appels de fonds et de communication aux membres de la Commission ;
- offrir au monde une Évaluation mondiale des espèces de haut niveau en 2010 ;
- continuer à assurer la mise à jour de l'Index de la Liste rouge de l'UICN en tant que contribution au nouveau but lié à la biodiversité à atteindre dans le cadre du septième Objectif du Millénaire pour le développement (Assurer la durabilité environnementale) ;
- améliorer la communication tant au sein de la Commission qu'entre la CSE et le monde extérieur afin de mieux comprendre l'importance des espèces pour le bien-être humain.

Simon N. Stuart, Royaume-Uni

Poste actuel : Responsable scientifique pour les espèces, UICN (a remis sa démission du Secrétariat de l'UICN le 16 avril 2008)

Expérience professionnelle : Simon Stuart a joué un rôle actif dans la conservation des espèces tout au long de sa vie professionnelle. Avant d'entrer au Secrétariat de l'UICN en 1986, il avait obtenu un diplôme de premier cycle et un doctorat de l'Université de Cambridge en biologie de la conservation, avait participé à la préparation du Livre rouge des oiseaux d'Afrique, et avait mené des recherches sur le terrain et des activités de conservation en Tanzanie et au Cameroun. Simon Stuart a été membre du Comité de TRAFFIC (1992 à 2000), et membre du Conseil d'administration de A Rocha International – une organisation chrétienne pour la conservation de la nature créée en 2001. Il a énormément publié, notamment 48 articles dans des revues spécialisées (dont trois sont à l'examen), et six ouvrages.

Expérience et collaboration avec l'UICN : Simon Stuart a occupé les postes suivants au sein de l'Union :

Chef du Programme pour les espèces (1986–1990). Simon Stuart était le coordonnateur du réseau de la CSE pour plus de 80 Groupes de spécialistes, qu'il aidait à établir les objectifs de leur plan de travail et leurs plans d'action pour la conservation. Il a également réalisé une évaluation de la biodiversité de l'Afrique subsaharienne, et a mis sur pied une initiative de conservation au Cambodge, au Laos et au Viet Nam.

Chef, Programme UICN pour les espèces (1991–2000). Simon Stuart a dirigé le Programme pour les espèces en privilégiant la mise en œuvre du Plan stratégique de la CSE. Principales contributions : a) mise au point et application des nouvelles Catégories et des nouveaux Critères de Liste rouge ; élaboration de nouveaux critères d'inscription aux annexes de la CITES ; conception et direction du premier Dialogue des États de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique. Simon Stuart a en outre été le correspondant de l'UICN auprès de la CITES, de la CMS et la Commission baleinière internationale.

Directeur général par intérim (2000–2001). Simon Stuart a occupé ce poste à titre intérimaire alors que l'UICN traversait une période d'incertitude financière. En cette qualité, il a joué le rôle de conseiller pour la procédure de nomination d'un nouveau Directeur général.

Directeur de l'Unité d'évaluation de la biodiversité (2001–2006). Simon Stuart a créé cette unité au sein du Programme pour les espèces, dans le cadre d'un partenariat entre l'IUCN et Conservation International. L'Évaluation mondiale des amphibiens a été achevée en 2004, et les projets ci-après ont été lancés : Évaluation mondiale des mammifères marins (2003) ; Évaluation mondiale des reptiles (2004) ; et Évaluation mondiale des espèces marines (2005), en étroite collaboration avec la CSE.

Responsable scientifique pour les espèces (2006–2008). Simon Stuart a continué de coordonner les projets d'évaluation à grande échelle menés dans le cadre de l'IUCN (principaux résultats relatifs aux mammifères et aux espèces marines attendus en 2008), et a également été conseiller scientifique général de l'Union pour les espèces.

Simon Stuart est *Président du Sous-comité des évaluations de la biodiversité de la CSE* (depuis 2005), avec les responsabilités suivantes : superviser la qualité scientifique des travaux d'évaluation de la Commission ; tenir à jour les normes relatives aux données de la *Liste rouge UICN* ; et veiller à ce toute opposition à une inscription sur la *Liste rouge de l'IUCN* soit soumise à une évaluation professionnelle et impartiale.

Sa connaissance intime de la CSE, du Secrétariat de l'IUCN, ainsi que de nombreux membres de l'Union fait de Simon Stuart un candidat idéal pour établir les nouveaux partenariats nécessaires à la progression de l'agenda des espèces, dans l'esprit du Programme unique (« un seul Programme) de l'Union. Sa candidature à la présidence de la CSE est appuyée par de nombreux membres de l'IUCN et de la CSE, notamment les membres du Comité directeur et les présidents des groupes de spécialistes de la CSE.

Appui institutionnel : Simon Stuart s'attend à obtenir un appui auprès de diverses sources s'il est élu à la présidence de la CSE. Il prévoit de travailler pour une ONG de conservation basée au Royaume-Uni (en négociation).

Priorités futures de la Commission : Simon Stuart écrit :

Depuis 2000, la CSE et le Programme pour les espèces ont transformé les évaluations de la biodiversité grâce à la *Liste rouge de l'IUCN*. Le nombre d'espèces figurant sur cette liste est passé de quelque 18 000 à plus de 50 000 en 2008. Qui plus est, la quantité de données sur chaque espèce a considérablement augmenté, et des cartes de répartition sont désormais disponibles pour plus de 15 000 espèces. J'ai personnellement examiné les données sur plus de 12 000 espèces, et cela m'a laissé deux impressions très fortes. Premièrement, nous ne réussissons pas à relever le défi planétaire que représente la sauvegarde des espèces. Nous avons certes quelques réussites impressionnantes à notre actif, mais ce sont des exceptions. Les taux d'extinction ne cessent d'augmenter, et la capacité des espèces de procurer des avantages durables aux communautés humaines s'amenuise – c'est ce que j'appelle la *Crise des espèces*.

Deuxièmement, les évaluations d'espèces menées par la CSE nous ont permis de mieux comprendre comment faire face efficacement à la *Crise des espèces*. Nos données fournissent des indications précises quant aux lieux à préserver, aux menaces à combattre, aux espèces à privilégier et aux politiques à mener. Contrairement à la situation qui prévalait il y a huit ans, nous savons aujourd'hui ce qu'il faut faire pour inverser la tendance au déclin des espèces.

Bref, les choses vont de mal en pis : nous savons ce qu'il faut faire mais nous ne le faisons pas encore.

Si elle veut véritablement progresser, la CSE doit collaborer avec un éventail de partenaires plus large que jamais, afin de faire connaître les besoins de la conservation, d'élaborer des programmes efficaces, de construire une volonté politique et d'accroître les ressources financières et humaines nécessaires à la conservation. Elle doit aussi libérer la véritable puissance de son réseau de bénévoles. J'envisage que la CSE se concentre sur ces objectifs aux niveaux régional et national, en partenariat avec les Bureaux, les Commissions et les membres de l'IUCN. Je prévois une série de consultations régionales et nationales, qui déboucheront sur une réunion mondiale lors du Congrès sur les espèces proposé dans le cadre de l'IUCN, occasion à laquelle nous présenterons un programme mondial pour résoudre la *Crise des espèces*. Ce programme se fondera sur une

démarche « ascendante » partant des régions et des pays, et sera étayé par les données et les connaissances de la CSE.

Outre cette priorité très importante, qui servira de cadre à l'essentiel des activités de la Commission au cours des quatre années à venir, si je suis élu, j'ai l'intention de m'attaquer aux problèmes suivants :

- La viabilité des travaux menés par la CSE sur l'évaluation des espèces doit être assurée. À cet égard, je prévois d'accroître le nombre d'institutions partenaires de la Liste rouge qui soutiennent nos activités, et de trouver de nouvelles sources de financement plus stables.
- D'ici à 2012, je voudrais que les ensembles de données de la CSE deviennent plus largement représentatifs des biomes et des espèces de la planète, et j'ai l'intention de privilégier le parachèvement des évaluations des espèces marines, d'eau douce et de zones arides, ainsi que des plantes.
- La CSE indiquera si l'Objectif Biodiversité 2010 a été atteint en publiant la deuxième édition de l'Évaluation mondiale des espèces. Nous allons également élargir la publication de l'Index de la Liste rouge de l'UICN comme indicateur de la réalisation de l'Objectif du millénaire pour le développement 7 (sur la durabilité environnementale).
- Nous étudierons les facteurs qui contribuent à la réussite des projets de conservation en milieu terrestre ou aquatique et, sur cette base, nous élaborerons des orientations pratiques, dans le cadre du travail en cours du Groupe d'étude de la CSE sur la planification de la conservation des espèces.
- Nous continuerons aussi à étudier l'importance des espèces pour les moyens d'existence, ainsi que les facteurs qui déterminent la durabilité d'une utilisation.
- Nous mettrons l'accent sur les nouvelles menaces auxquelles pour lesquelles nous n'avons pas de remède immédiat, notamment les changements climatiques, les maladies infectieuses émergentes et l'acidification des océans, et nous émettrons des avis sur les mesures d'atténuation à prévoir.
- Enfin, j'ai l'intention de mettre en œuvre une nouvelle structure de la CSE, mise au point par un processus consultatif auquel participeront des acteurs clés parmi les membres de la Commission, de l'UICN et du Secrétariat, afin d'optimiser notre contribution à l'approche du Programme unique de l'UICN.

En résumé, si je suis élu à la présidence de la CSE, j'ai l'intention d'adopter une perspective fermement ancrée dans le partenariat et la participation, tout en privilégiant le but que s'est fixé la CSE : *Accepter que nous sommes tous responsables de la crise de l'extinction et de l'appauvrissement grave de la diversité biologique et agir pour atténuer la perte de diversité au sein des espèces, entre les espèces et dans les écosystèmes.*

Pour terminer sur une note plus personnelle, je sais que certaines personnes doutent qu'il soit opportun qu'un ancien membre du personnel se présente comme candidat à la présidence d'une Commission. J'ai énormément réfléchi à cette question et j'ai consulté plusieurs conseillers juridiques ayant l'habitude de l'UICN, lesquels estiment qu'une objection pour ce motif est dénuée de tout fondement juridique. J'ai remis ma démission au Directeur général et je tiens à assurer les membres que le fait d'avoir déjà travaillé pour l'UICN ne constitue en aucun cas un avantage pour la procédure d'élection. Néanmoins, cette expérience m'aidera certainement à être un Président efficace, car elle m'a permis de connaître intimement tous les éléments du réseau complexe de l'UICN.

COMMISSION MONDIALE DES AIRES PROTÉGÉES

Nikita Lopoukhine, Canada

Poste actuel : a quitté son poste de Directeur général, Direction des parcs nationaux, Parcs Canada en juillet 2005

Expérience professionnelle : Nikita Lopoukhine possède un diplôme en foresterie et une maîtrise en écologie des plantes. Il collabore depuis plus de 37 ans avec le Gouvernement fédéral canadien,

essentiellement en tant que Conseiller en écologie pour Parcs Canada. Avant d'exercer cette fonction, il a réalisé des inventaires biophysiques des parcs, des zones côtières et des paysages. Plus récemment, il a administré le service de l'Intégrité écologique et la Direction générale des parcs nationaux de Parcs Canada. Ces deux postes lui ont donné l'occasion de jouer un rôle de premier plan en matière de politique, de législation et de planification pour l'ensemble des aires protégées terrestres et marines nationales du Canada. Nikita Lopoukhine parle couramment le français, l'anglais et le russe. Il assure la présidence de la CMAP de l'UICN depuis quatre ans.

Expérience et collaboration avec l'UICN :

- Président de la CMAP depuis quatre ans et membre de la CMAP depuis 15 ans
- A siégé au sein de plusieurs comités du Conseil de l'UICN durant la période intersessions écoulée
- Membre de droit du Comité canadien pour l'UICN.
- Ancien Vice-président régional pour l'Amérique du Nord – Commission UICN de la gestion des écosystèmes
- Représentation de Parcs Canada dans le cycle d'ateliers sur la gouvernance, à Durban
- Membre du Comité des recommandations à Durban
- Co-organisation de l'atelier sur l'efficacité de la gestion et l'intégrité écologique à Durban
- Responsabilité du cours sur l'intégrité écologique à Durban
- Évaluation de l'état d'une aire protégée du patrimoine mondial en Russie
- Organisation d'un atelier sur la restauration écologique au Congrès mondial de la nature de Montréal
- Membre expert d'un atelier sur les forêts boréales chargé, entre autres, d'évaluer les sites susceptibles d'être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial
- Évaluation, pour la Banque mondiale, de l'état des aires protégées de Russie et recommandations sur les possibilités d'investissement
- Ancien Président de la Société internationale pour la restauration écologique (membre de l'UICN)
- Chef de la délégation canadienne pour les aires protégées à la COP7 de la CDB à Kuala Lumpur et au SBSTTA, à Montréal

Appui institutionnel : Parcs Canada a accepté de mettre à sa disposition un bureau, du matériel informatique, une adresse de courriel, un télécopieur et un téléphone. La seule source de revenu de Nikita Lopoukhine est la retraite que lui verse le gouvernement.

Priorités futures de la Commission : la CMAP est confrontée à la nécessité de déterminer ses priorités dans un cadre international dont elle a été l'un des artisans. Avec les objectifs du SMDD, les recommandations et le Plan d'action de Durban, la réunion récente Durban+5, le Programme de travail de la CDB sur les aires protégées et Programme de l'UICN, la CMAP ne manque pas de travail.

La Commission doit avant tout accorder la priorité au renforcement des valeurs des aires protégées, qui jouent un rôle essentiel dans la conservation de la biodiversité et la durabilité. La réalisation de cet objectif passera par une gestion toujours plus efficace, la lutte contre la pauvreté grâce à un usage optimal des services écosystémiques, à la participation des communautés autochtones et locales et à l'établissement de liens avec des programmes plus généraux, telles les stratégies d'adaptation aux changements climatiques. Le financement devient une réalité sous-jacente à laquelle il faut faire face. Le marché émergent du carbone est une source de financement à explorer.

Bien que le nombre d'aires protégées ait considérablement augmenté ces dix dernières années, il convient de remédier à la sous-représentation de certains écosystèmes importants, en particulier en milieu marin.

La méthode utilisée pour exécuter ces priorités reposera sur la coopération et le partenariat, dont il existe déjà des exemples intéressants avec l'UNESCO-Centre du patrimoine mondial et le PNUE-WCMC. Le travail conjoint sur le Thème communautés autochtones et locales, équité et aires protégées (TILCEPA) mené avec la CPEES constitue un excellent exemple de coopération entre les commissions. La coopération se poursuivra avec la CSE afin de planifier la conservation et d'évaluer l'efficacité des efforts déployés pour conserver la biodiversité. La Commission continuera à collaborer avec la CDDE au sein d'un groupe d'étude sur les cadres législatifs. Elle lancera en outre des projets

en coopération avec la CGE portant sur la mise en œuvre de l'approche par écosystème à l'intérieur et à proximité des aires protégées, ainsi que sur la question émergente de la restauration écologique. De concert avec la CMAP, la CEC continuera à renforcer la sensibilisation aux valeurs des aires protégées. Chaque sous-programme et Bureau régional de l'UICN sera étroitement associé à l'établissement des priorités. La composition de la CMAP et la structure régionale seront réévaluées afin de garantir à la Commission toutes les compétences nécessaires pour répondre à ces priorités.